

COMMUNE DE SORÈZE
Extrait du registre des délibérations
Du conseil municipal du 24 novembre 2025

N° 97/2025

Objet : Modification des tarifs des salles Georges de Léotoing et René Vaissière, à compter du 1^{er} janvier 2026

Nb de conseillers en exercice : 23	Nb de conseillers présents : 18	Nb de conseillers votants : 22	Date de la convocation : 18 novembre 2025
------------------------------------	---------------------------------	--------------------------------	---

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre novembre à vingt heures trente, le conseil Municipal de la Commune de SOREZE, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de **M. Alain SCHMIDT, Maire de la commune**.

Présent (s) 18 : Alain SCHMIDT (Maire), Caroline MARCHAND, (1^{ère} adjointe), Christian AUSSENAC (2^{ème} adjoint), Laurence TOUREZ (3^{ème} adjointe), Thierry POUVREAU (4^{ème} adjoint), Isabelle ESCANDE (5^{ème} adjointe) Hervé VERDOUX (6^{ème} adjoint), Nathalie BONED, Angélique CABESTANY, Joël CAMPAGNE, Marc DURAND, Lisette GRANDAZZI, Séverine LEPETIT, Jean-Marie MAURIN, Catherine MOULHERAT, Jacques ROSSELLO Annick SCOTTO, André SOULARD,

Excusé (s) 1 : Abdelhakim EL AYADI,

Procuration (s) 4 : Guillaume ALBERT à Angélique CABESTANY, Maryvonne COMBRET à Lisette GRANDAZZI, Maarten DOUZE à Marc DURAND, Marie-Lise HOUSSEAU à Alain SCHMIDT (Maire),

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 23, ont désignés comme secrétaire de séance : Catherine MOULHERAT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2023-100, en date du 06 novembre 2023, relative à la fixation des tarifs de la salle Georges de Léotoing,

Vu la délibération n°2023-101, en date du 06 novembre 2023, relative à la fixation des tarifs de la salle René Vaissière,

Considérant que les tarifs s'appliquant aujourd'hui aux réservations de salles municipales doivent être actualisés.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les tarifs des salles n'ont pas été actualisés depuis 2023 et qu'il convient de réévaluer ceux-ci de la manière suivante, à compter du 1^{er} janvier 2026 :

Pour la salle Georges de Léotoing – 50 route de Dourgne :

	Extérieurs	Sorèziens
Associations		
Réunion ordinaire, AG	Non accordée	Gratuit
Loto, repas, bals, etc	280 €	100 €
Collectivités – institutions		
Réunions	Gratuit	Gratuit
Particuliers et professionnels		
1 jour	770 € au lieu de 700 €	330 € au lieu de 300 €
Journée supplémentaire	200 €	150 €
Location micro/sono	30 €	30 €
Location vidéoprojecteur	50 € au lieu de 30 €	50 € au lieu de 30 €

Cautions :	
Nettoyage	400 €
Dégénération	400 €
Micro + sono	400 €
Vidéoprojecteur	400 €

Pour la salle René Vaissière – rue des écoles :

	Extérieurs	Sorèziens
Associations		
Réunion ordinaire, AG	Non accordée	Gratuit
Loto, repas, bals, etc	200 €	50 €
Collectivités – institutions		
Réunions	Gratuit	Gratuit
Particuliers et professionnels		
1 jour	330 € au lieu de 300 €	110 € au lieu de 100 €
Journée supplémentaire	100 €	50 €
Location vidéoprojecteur	50 € au lieu de 30 €	50 € au lieu de 30 €

Cautions :	
Nettoyage	200 €
Dégénération	400 €
Vidéoprojecteur	400 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, 22 pour, 0 contre, 0 abstention décide :

D'approuver la modification tarifaire des salles Georges de Léotoing et René Vaissière, telle que présentée, à compter du 1^{er} janvier 2026 :

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extraire l'acte.

Le Maire

Alain SCHMIDT



Le secrétaire de séance

Catherine MOUKEHRAT

